

Calvados

« Nos enfants passent à côté des savoirs »

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 10 février 2018

491 mots



Les parents d'élèves sourds estiment que l'Éducation nationale n'engage pas suffisamment de moyens pour assurer une bonne scolarité à leurs enfants. - Crédit ouest-france

Les parents d'élèves sourds sont remontés contre l'Éducation nationale. Ils reprochent au rectorat de ne pas consacrer suffisamment de moyens à la scolarité de leurs enfants handicapés.

La mobilisation

Pauline Delbarre, présidente de l'Association de parents d'enfants sourds est maman de deux petites filles de 2 ans et 4 ans. A ses côtés, les parents de Tom, Jade, Brice et Alexandre dénoncent les conditions de prise en charge de leurs enfants, déficients auditifs, dans les établissements scolaires du département. « **Il n'y a pas suffisamment d'Assistants de vie scolaire (AVS) pour subvenir à leurs besoins** », déplore Pauline Delbarre. Ses propos, délivrés en langue des signes française, sont traduits par l'interprète Elsa Gluckman.

Le cas du collège caennais Jean-Moulin est emblématique. « **Cet établissement accueille une quinzaine d'élèves sourds et malentendants selon le dispositif Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)** », explique la présidente de l'association. Le principe de l'inclusion suppose que ces élèves sont répartis dans des classes d'élèves entendants, chacun bénéficiant, de manière individuelle, d'un soutien assuré par un assistant de vie scolaire. Or, « **sur les cinq AVS qui sont affectés au collège, deux sont en arrêt de travail de longue durée et non remplacés** ». Sans leurs assistants, constatent les parents, les élèves sont totalement déconnectés du déroulement des cours. « **Ils restent à côté des savoirs** », affirme Pauline Delbarre.

Isabelle, la maman d'Alexandre, est totalement démunie face au désarroi de son fils Alexandre, élève de 4^e. L'adolescent, partiellement entendant, traduit les cours à ses camarades. « **Mais ce n'est pas son rôle** », se désespère sa maman. « **Le soir, il rentre à la maison totalement épuisé. Et parfois, il craque et reste plusieurs jours sans aller au collège** ». Une autre maman décrit avec beaucoup d'émotion les efforts que font ses enfants, scolarisés en 6^e et 5^e, pour lire sur les lèvres de leurs professeurs. « **Ils comprennent ce qu'ils peuvent, mais souvent, le découragement l'emporte** ».

« **On se sent invisibles** »

Pour ces parents, les engagements pris par l'Éducation nationale ne sont pas respectés. « **La loi stipule que quels que soient les besoins particuliers de l'élève, c'est à l'école de s'assurer que l'environnement est adapté à sa scolarité. Et quand on le rappelle, on nous rétorque que cela coûte cher. Pourtant, nous connaissons beaucoup de gens compétents qui sont**

prêts à postuler ».

Au-delà de cette situation à laquelle sont confrontés leurs enfants, ces parents, pour la plupart handicapés eux aussi, évoquent un problème de société. **« On se sent invisibles, s'attriste Pauline Delbarre. En Angleterre et en Finlande, les enfants sourds sont pris en charge de la naissance à l'âge adulte. Notre société est bien en retard. On fait des lois, mais ce sont des coquilles vides ».**

Sollicité à plusieurs reprises, le rectorat ne s'est pas exprimé sur ce sujet.

Jean-Philippe GAUTIER.